LES BERNACHES ET AUTRES MIGRATEURS : LEURS IMPACTS SUR LE MILIEU ET LEUR GESTION

Chaque année, les bernaches et autres migrateurs s'arrêtent sur notre lac lors de leurs migrations. Même s'il s'agit généralement de courtes haltes au cours de leur migration vers les aires de nidification du nord, certains couples décident de plus en plus de nicher ici, ce qui va augmenter les risques de contamination de nos eaux. On peut maintenant observer, dans les zones plus humides, des nids de bernaches ainsi que la

SOURCE : Radio-Canada

Ces oiseaux doivent prendre des forces et grandir avant de pouvoir apprendre à voler et quitter à l'automne : les terrains des villégiateurs et des agriculteurs sont alors souvent broutés pour fournir les jeunes pousses d'herbe et de bonnes quantités de fientes sont laissées dans l'eau, sur les rivages et les quais et embarcations.

LA BERNACHE DU CANADA

La bernache, aussi appelée outarde, est un oiseau palmipède de la même famille que les oies et canards. Elle est protégée par la loi sur les oiseaux migrateurs et sa chasse est encadrée. Elle peut peser jusqu'à 6,5 kg et va générer 900 g à 1 kg d'excréments par jour. La population de bernache est actuellement en croissance de 7% par an. C'est la plus abondante des oies d'Amérique du Nord. On la retrouve aux abords des lacs, des baies, des rivières et des marais. Elle s'habitue rapidement aux humains et vit souvent en proximité, dans les parcs des villes par exemple.

Au Québec, elle est une nicheuse migratrice. Elle est le plus souvent observée au début du printemps lorsqu'elle migre vers son aire de nidification située plus au nord, mais demeure parfois dans nos régions pour y nicher si elle trouve des conditions favorables (abri et nourriture).

La bernache du Canada est essentiellement un herbivore opportuniste, se nourrissant principalement de plantes et d'herbes sur la terre ferme. À l'occasion, elle se nourrit aussi de végétation aquatique. Elle s'alimente pendant la journée de jeunes pousses, de racines, de tubercules, de graines de graminées, de plantes herbacées tel le carex et de petits fruits sauvages. Lors des migrations, la bernache consomme principalement des grains laissés dans les champs tels les grains de maïs et de céréales. Elle consomme chaque jour environ 3 à 4 kg d'aliment, surtout des herbes : les pelouses bien entretenues, c'est idéal pour elle…

Conception graphique : Pierre Bellavance

SOURCE : Journal des voisins

La bernache pond moyenne 4 à 6 œufs par année (du début avril à juin), et les petits naissent après environ 30 jours d'incubation (mai à juillet, parfois plus tard). C'est une espèce monogame qui s'accouple pour la vie. Les parents protègent farouchement leur nid des prédateurs. Les petits restent avec leurs parents pour environ 1 an. Il est important de noter que les adultes ont tendance à nicher là où ils ont appris à voler.

POURQUOI SONT-ELLES LÀ?

Elles reviennent vers le nord et peuvent nicher au printemps pour avoir des petits : ils restent alors tout l'été sur le plan d'eau. En général, elles viennent pour se reposer lors des migrations au printemps et à l'automne. En 2022, elles ont été présentes en très grand nombre et sur une plus longue période à l'automne.

La tendance est à l'augmentation : à l'été 2022, on a pu observer au moins deux couples qui ont niché sur le lac et ont eu des petits (une dizaine) qui ont pu être observés tout l'été.

Les ennuis causés par les bernaches dans les milieux de vie des humains découlent avant tout de leur cohabitation forcée avec l'humain. Comme les goélands, c'est un problème créé notamment par ceux qui les nourrissent et qui créent des rives avec de la pelouse : on leur offre le terrain idéal pour se nourrir et nicher. Petit à petit, ils se sont installés à l'intérieur des terres en suivant les embouchures des grands cours d'eau pour s'abriter des grands froids hivernaux et trouver plus aisément de la nourriture.

IMPACTS SUR LA RESSOURCE EN EAU ET LES RIVES ?

Aspects positifs

- Mis à part le fait que la présence de bernaches sur le lac donne du cachet, il y a peu de points positifs à leur présence;
- Le lac fournit aux bernaches une aire de repos protégée des prédateurs.

Aspects négatifs

- La présence d'une grande quantité de bernaches laisse de grandes quantités d'excréments qui contaminent l'eau et souillent les infrastructures (quais, rives, pelouses, sentiers, plages, etc.;
- En eau froide (printemps et automne), la matière fécale va s'accumuler au fond puis se dégrader par la suite;
- Accroissement de la présence de coliformes fécaux dans l'eau;
- Pendant l'été, les outardes (et leurs petits) vont brouter les gazons et les pelouses pour se nourrir de jeunes pousses. Elles peuvent aussi manger de grandes quantités de plantules dans les champs agricoles;
- Les bernaches peuvent être agressives : elles n'ont pas peur des humains et protègent leur nid des prédateurs.

COHABITER AVEC LES BERNACHES

Pour le moment, il n'y a que peu de couple de bernaches qui s'établissent au Lac Miroir. La grande majorité des présences de bernaches sont observées au printemps, et

surtout à l'automne, lors de migrations. La cohabitation est pour le moment assez facile.

Les problèmes surviennent surtout :

au printemps (avril à juin), lors des migrations vers les sites de nidification du nord;

en été (juin à septembre) s'il y a des couvées d'oisillons sur le plan d'eau;

à l'automne (septembre à décembre) : lors des migrations vers le sud.

De par sa proximité, le citoyen joue le premier rôle pour ce qui touche la gestion des bernaches : il peut facilement et rapidement identifier les problèmes causés par les oiseaux et la présence de nids. Il est souvent un acteur de premier plan qui explique leur présence (fournit un habitat et de la nourriture pour les bernaches, canards set autres migrateurs).

QUELS SONT LES MOYENS DE CONTRÔLE ?

Il est toujours mieux de prévenir que réparer les dégâts. C'est le cas pour les bernaches. A noter que ce sont des oiseaux très résilients qui s'habituent vite aux moyens de dissuasion.

Prévention / dissuasion

En premier lieu, il faut absolument éviter de nourrir les bernaches, canards et autres oiseaux. Rendre les sites d'alimentation moins attrayants au printemps limite aussi les sources de nourriture;

Utilisation de barrières physiques pour limiter l'accès à la rive et au terrain :

clôtures pour les empêcher de passer : treillis, grillage à poule, filets de barrière à neige, simples cordes. Des rubans de papier aluminium seraient aussi efficaces.

On ne veut pas bloquer les adultes, mais les petits. Les parents ne les abandonneront pas…

Une bande riveraine très dense limite le potentiel de nidification des bernaches;

Utilisation de dissuasifs visuels : usage de cerfs-volants ou de ballons, d'épouvantails, ou même de drones. L'effet n'est pas assuré;

Utilisation de dissuasifs sonores pour limiter les rassemblements : canons, enregistrements de cris de prédateurs, mais c'est toujours à refaire, ça dérange les voisins et les oiseaux s'habituent vite;

La présence de chiens éloigne en général les bernaches

Répression

Au printemps : Empêcher la nidification et empêcher l'éclosion des œufs. La stérilisation des œufs au niveau des nids pour contrôler les naissances est simple à faire : on les enduit d'huile végétale, ce qui coupe leur oxygène et les empêche d'éclore. Cette opération nécessite cependant un permis du Service Canadien de la Faune.

La fauconnerie (usage de faucons pour chasser les oiseaux) peut apporter des résultats;

Il est possible de capturer les couples nicheurs et de les relocaliser. On ne fait que déplacer le problème, il y a des risques et là aussi il faut un permis;

Les oiseaux peuvent être chassés mais seulement à l'automne et sous certaines conditions

QUELQUES RÈGLES ET RECOMMANDATIONS À SUIVRE

La prévention est la meilleure solution aux problèmes causés par la bernache du canada.

La modification de l'habitat pour le rendre non favorable à la bernache est la meilleure stratégie à long terme dans de nombreuses situations.

Si la présence de nids de bernaches est détectée sur le plan d'eau ou sur votre propriété, il faut surveiller leurs activités de près et aviser votre association.

Pour notre zone (District F, zone 6), la période de chasse est du 6 au 23 septembre (seulement sur terres agricoles) ainsi que les 24-25 septembre, avec un quota journalier de 10 oiseaux par chasseur. Après cette date, le quota journalier baisse à 3 par chasseur (26 septembre au 31 octobre), puis remonte à 5 oiseaux par chasseur entre le 1er novembre et le 21 décembre. La chasse nécessite un permis de chasse pour les migrateurs.

Toute opération létale de contrôle des bernaches en dehors de la période de chasse (p.ex. la stérilisation des œufs) nécessite une autorisation spécifique du SCF. Un rapport doit aussi être produit pour renseigner le SCF. La CRLM travaille actuellement le dossier avec cette approche.

En cas de problème ou de questions, vous pouvez contacter votre association qui pourra vous aider.

L'AVENIR ?

Avec les changements climatiques, il est fort probable à plus long terme, que la bernache restera plus longtemps sur nos plans d'eau. Il nous faudra certainement apprendre à cohabiter, à limiter les interventions humaines qui facilitent la présence des bernaches sur de longues périodes et à mettre en place des mesures pour limiter l'établissement à long terme de ces oiseaux.